

Un programme d'atténuation de l'éclairage public



Wavre de nuit. © La Ville de Wavre

Le REW a testé un nouveau programme d'atténuation de l'éclairage public dans trois quartiers de Wavre et l'applique désormais à l'ensemble du territoire de Wavre, Limal et Bierges.

La sobriété énergétique, nécessaire dans le contexte actuel, se concrétise par des comportements économes. Le Réseau d'Énergies de Wavre (REW), à son niveau, a adopté cette ligne de conduite et a testé cet hiver un projet ambitieux de modification du programme de dimming dans trois quartiers wavriens. Il était question d'apprécier la faisabilité technique du programme et le degré d'acceptation de la population face à cette nouvelle situation.

Le dimming consiste à modifier le flux lumineux de l'éclairage public grâce à un système de gradation et de dégradation de ce dernier, en fonction de la période nocturne.

Les quartiers retenus comme zone de test étaient : Quartier Jurdant, Quartier Chevalier Jehan et Quartier André Antoine. Ils avaient été sélectionnés pour des raisons techniques de réaction optimale à la télégestion.

Le programme de dimming

Le programme standard de dimming de l'éclairage public wavrien propose un éclairage de 100 % jusqu'à 22h, de 80 % jusqu'à minuit, de 40 % jusqu'à 6h, avant de remonter graduellement à 100 % en fin de nuit.

Le test réalisé dans les quartiers wavriens a permis d'atteindre un palier de 20 % de dimming d'éclairage au milieu de la nuit. En termes d'économie de consommation électrique, le REW a réalisé un gain 50 % par rapport à l'utilisation standard de l'allumage en début de nuit et de l'extinction en fin de nuit, soit un gain de 15 % complémentaire par rapport à la situation qui est déjà actuellement en place à Wavre avec un léger dimming nocturne.

Les réactions positives des habitants

Il était crucial pour le REW et la Ville de Wavre d'évaluer le pro-

gramme et de récolter les avis des citoyens. Les ressentis, en ce qui concerne l'environnement lumineux, sont en effet très subjectifs. Pour baliser l'amplitude d'acceptation des riverains, le REW a invité les habitants des quartiers test à répondre à un questionnaire. Sur les 500 citoyens impactés, 124 ont répondu à l'enquête, soit 25 %. De ces réponses représentatives, la satisfaction prévaut. L'initiative a reçu un score de satisfaction de 8,6/10 et les principaux éléments positifs retenus par la population sont : économie d'énergie, meilleure qualité de vie, moins de luminosité extérieure. Aucun inconvénient majeur n'a été soulevé et une large majorité des citoyens désire la poursuite de l'expérience.

Une analyse des remarques et des recommandations montre cependant que les citoyens désirent une diminution de l'éclairage plus tôt en soirée et, a contrario, que l'intensité soit relevée plus rapidement en fin de nuit. Le programme est donc revu et adapté en ce sens. Le dimming débutera à 20h par un palier de 60 % et atteindra 20 % à 22h. Au petit matin, la remontée en intensité débutera à 5h30 avec 40 % pour atteindre le palier de 80 % à 6h30.

Application territoriale

Après avoir analysé les remarques des citoyens, le REW a soumis un nouveau programme de dimming au Collège communal de Wavre en vue de sa généralisation à l'ensemble des armatures équipées de lampes LED sur le territoire.

La Ville de Wavre a validé la proposition du REW et le dimming est désormais (1er janvier 2023) appliqué à tous les quartiers de Wavre, Limal et Bierges à l'exception de certaines zones signalées par la Police locale, qui pour des raisons de sécurité, ne sont pas dimmées. ■